

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant le branchement gaz au 12 Avenue du 11 Novembre à Forges-les-Eaux.
 - Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2022-195

Objet :

Branchement gaz

D 921

12 Avenue du 11
Novembre

Du 24 octobre 2022 au 24
novembre 2022

ARRETE :

Article I :

Le branchement gaz est autorisé au 12 Avenue du 11 Novembre à Forges-les-Eaux du 24 octobre 2022 au 24 novembre 2022.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité. La société SAS ATS, 15 route de Neufchâtel, 76270 Mesnières-en-Bray prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question. La circulation sera alternée par des feux tricolores.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 11 octobre 2022

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site internet
de Forges-les-Eaux le 14 OCT. 2022